

ENQUÊTE ADMINISTRATIVE.

Établissement

DE

**CHAUDIÈRE ET MACHINE A VAPEUR,
RUE DES TEMPLIERS.**

DEMANDE DE M. VUILLAMY, MARCHAND DE FOURNEAUX.

LE MAIRE DE LA VILLE DE DOLE,

Informe les habitants que les pièces relatives à la demande de M. VUILLAMY, en autorisation d'établir une chaudière et une machine à vapeur dans sa propriété située rue des Templiers, à Dole, sont déposées au Secrétariat de la Mairie, où elles seront données, pendant dix jours, à partir d'aujourd'hui, en communication à tous ceux qui auront des observations à présenter.

Ces observations seront consignées au registre d'enquête, ouvert à cet effet au Secrétariat de la Mairie, à partir du 2 janvier courant, de neuf heures à midi, de deux à quatre heures du soir.

Dole, le 1^{er} janvier 1862.

LE MAIRE DE DOLE,

POUX.